



## *Association des Anciens Elèves et Amis du Collège Frédéric Mistral d'Arles*

« *ACFMA* »

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT MORAL ET FINANCIER EXERCICE 2020**

Chers Adhérents et amis,

En ces temps de crise sanitaire, nous en profitons pour présenter la **situation actuelle de l'association et de ses activités** depuis sa création en 2017.

Tout d'abord, la création du site internet de l'association s'est faite à partir de deux éditeurs (hébergeurs) de sites web.

Le premier éditeur retenu « SimpleSite » de conception étrangère entièrement gratuit, facile à utiliser et très pratique, a permis de créer rapidement le site : [www.acfma.simplesite.com](http://www.acfma.simplesite.com) mais assez limité par ses fonctionnalités que l'on trouve chez d'autres.

Ce qui nous a conduit à rechercher un second éditeur « e-monsite » français payant qui a été retenu pour la qualité de ses fonctions d'évolution et d'extension possible avec un nom de domaine personnalisé pour créer le site officiel de l'association : [www.association-acfma.fr](http://www.association-acfma.fr)

Le site de l'association donne entièrement satisfaction correspondant à nos besoins actuels. Son abonnement annuel est de 53 euros dont 35 euros pour le nom de domaine indispensable.

Plusieurs publications (une dizaine) sur l'histoire du collège y ont été présentées, extraites des bulletins des AVA dans lesquels René Garagnon et Marcel Audema, tous deux anciens élèves, y ont relaté avec nostalgie et maints événements la vie du collège durant des années.

L'association a adhéré à la Maison des Associations d'Arles pour 35 euros en 2018-2019 et 40 euros en 2020. Deux publications ont été insérées dans la « Lettre aux adhérents » de la MDVA afin de présenter l'association et l'histoire du collège.

Des listes entières (issues de Trombi et de l'Internaute) d'anciens élèves y sont recensées dont le nombre dépasse largement le millier d'anciens inscrits. Une trentaine d'entre eux s'est manifesté mais très peu a adhéré à l'association.

Nous avons aussi eu le plaisir d'y avoir vu adhérer quelques « Anciens » du groupe Mistral qui se reconnaîtront.

En définitive, encore peu de cotisants répartis selon les 3 exercices : **16** en 2018, **17** en 2019, **13** en 2020.

Ce dernier chiffre de 13 cotisants est le seuil au delà duquel l'association présente un léger déséquilibre financier en 2020. Ce qui pourrait poser problème à l'avenir même de l'association si le nombre de cotisants diminuait encore.

Nous faisons donc appel aux anciens adhérents et aux nouveaux pour continuer à soutenir l'association par leur cotisation et proposons au vote la fixation du montant de la cotisation annuelle à 15 euros pour 2021 afin de pallier l'insuffisance des adhésions.

Nous rappelons que le règlement des cotisations peut se faire par Carte Bleue via le site de « Helloasso » très pratique que nous vous conseillons et qui délivre une attestation de paiement .

La **situation financière** jusqu'à présent est satisfaisante dans l'ensemble dont voici les grandes masses et le détail en [pièces jointes](#)\* :

#### Comptes de Résultat (€)

Exercice	2018	2019	2020	2021 prév.	2021 prév.
Produits d'exploitation (cotisations)	160	170	140	120	180
Charges d'exploitation*	172,80	149,20	142,20	149,20	149,20
Résultat	12,80	20,80	-2,20	-29,20	30,80

\* dont Frais bancaires 40,80 51,20 67,20

Nota : Si la cotisation restait à 10€ , le résultat serait déficitaire (-29,20€) et bénéficiaire (30,80€) si elle passe à 15€ en 2021 .

#### Bilans (€)

Exercice	2018	2019	2020
Passif (dont 50€ de Fonds propres)	37,20	58	55,80
Actif	37,20	58	55,80

Concernant le Budget prévisionnel (en [pièce jointe](#)) il est bâti avec des cotisations maintenues à 10€ .

*Veillez, chers adhérents , prendre note de tous ces éléments qui pourront vous éclairer lors vos prochains votes par mail .*

*Nous vous remercions de votre attention .*

*Pour le Bureau ,  
Jean-Marie BELLÈS Président*

[association.acfma@gmail.com](mailto:association.acfma@gmail.com)